COMITE DIRECTEUR

15 JANVIER 2022 – 9H00 visioconférence

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Frédérick DEDIEU, Aude D'ORSI, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Isabelle GELY, Christophe GIL, Françoise JAMMES, Pierre JEAN MARIE, Jean-Yves MOURET, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Laurent MARTINIE, Matthieu MONCHAUX, Jean-Marc MOREAU, Alain PALAUSSE, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS, Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean-Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES.

Excusé(e)s : Benoît CASTANEDO, Daniel COLLET, Jean-Louis DAVID, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Laetitia PACHOUD, Stéphane PINASSEAU, Bernard VAUR, Jacques ZOCCHETTO.

Invité(e)s : Laure BENJAMOILE, Romain BLATTES, Sylvie BROS, Pierre CIBOT, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, Stéphane GARCIA, Philippe LAURENT, André LAUR, Jean-Louis LLANTA, Eric PLANES, Bernard ROLLAND, Laurent SOLA

Invité(e)s excusé(e)s : Alain ARMANDIE, Jean-Louis BOULADOU, Jean-Pierre CROUZERY Sébastien GINER, Sébastien LAPASSET, Jean Christophe NIMBO, Caroline SUNE, Franck VALERIO.

1- Communication du Président

Alain DOUCET ouvre la réunion en présentant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et plus particulièrement la santé à tous les participant-e-s de ce premier Comité Directeur de 2022.
Il fait le retour d'une réunion avec les services fédéraux concernant les aides de la FFR aux ligues et plus particulièrement à la LOR. Des propositions permettant de traiter les différences sont faites et ont été communiquées par un courrier établi au nom du Comité Directeur de la LOR. L'envoi de ce courrier est validé à l'unanimité.

2- Validation des PV

Le PV du Comité Directeur du 30 octobre 2021 est validé à l'unanimité.

3- Epreuves

***Seniors* : (PJ n° 1)**

Rolland SORMANI précise que la LOR a fait le choix de continuer les compétitions tant que les services de l'Etat le permettent.
Il dit que tous les clubs ne jouent pas totalement le jeu.
Des péréquations seront appliquées si les rencontres ne peuvent pas se jouer.
A ce jour, 2 clubs sont concernés : Piège Lauragais Malpère (1ère série) et Vic Bigorre (PH).
Depuis le début de la saison, le nombre de reports en équipe 1 suite à des arrêtés municipaux est supérieur (61) à ceux pour cause « Covid » (45).
Les dates des journées de repli sont communiquées : 3 dates en Honneur (6 février, 6 et 20 mars), 2 dates en PH (6 février et 20 mars), 2 dates en 3e / 4e série (6 février et 20 mars).

Jeunes :

Christian ABEILHE fait un point sur les compétitions.
3 dates de repli sont encore disponibles avant la fin de la phase qualificative.
Une réunion de la commission aura lieu avec les représentants des CD pour préparer les rencontres des sélections départementales.
Quelques sondages seront faits sur les feuilles de match pour vérifier l'application des règlements de la LOR.

***Féminines :* (PJ n° 2)**

Dorothée PEREZ fait un point sur les reports de rencontres et des dates de repli en seniors à X et cadettes à X. Sur cette dernière catégorie, par manque de date disponible et afin d'éviter les péréquations, elle propose de décaler les phases finales des championnats concernés. Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

Rugby à 7 :

Jean Louis DAVID excusé, c'est Rolland SORMANI qui fait le compte rendu de la réunion de la commission « Rugby à 7 » avec 3 représentants des CD. Il en donne les décisions.
Des championnats départementaux pour les catégories U16 et U19 détermineront les qualifiés pour le championnat de ligue jeunes du 21 mai 2022 (nationaux juniors et cadets ligue compris).
Pour les seniors, des phases départementales pour les champions et 1 phase pour déterminer les champions de ligue avaient été décidées il y a 2 ans.
La commission « Rugby à 7 » a privilégié aujourd'hui pour développer cette compétition, de s'appuyer sur des structures spécialisées existantes en créant 3 tournois open (19 mars, 23 avril et 18 mai) ouverts à l'élite et tous les clubs d'Occitanie.

Romain BLATTES donne des précisions sur la genèse du fonctionnement de la commission de Rugby à 7.
Le plan d'action pour les équipes seniors sera réajusté la saison prochaine.

Alain REY parle **du tournoi des Pavois du Tarn** et en explique la problématique.
Il regrette que les changements d'orientation de la commission de Rugby à 7 n'aient pas été présentés en Comité Directeur pour que chaque CD puisse ajuster son calendrier en fonction de ce nouveau fonctionnement. Michel PFLIEGER rejoint les propos d'Alain REY.

André LAUR précise que l'on devra fournir à la FFR, pour fin mai, les noms des équipes de club qualifiées pour le Championnat de France.

Frédérick DEDIEU expose les difficultés du tournoi Lagarde qui est en concurrence avec un autre tournoi initié par la FFR (Med Sevens).
Le Président DOUCET dit que le Tournoi Lagarde a le soutien de la Ligue Occitanie.
Une vraie politique du Rugby à 7 devra être mise en place.

Ecoles de Rugby :

Eric PLANES fait un rapide point sur les activités des « Ecoles de Rugby » et du soutien des CTC pour pouvoir continuer la pratique. Une seule EdR est fermée pour cause Covid.

4- Situation COVID (PJ n°3)

Alain AZPIROZ revient sur la situation et sur le protocole mis en place sur la LOR.
La FFR a envoyé le 12 janvier un nouveau protocole. Dans l'attente des prérogatives de la FFR quant au pass vaccinal, il fait état des difficultés que rencontreront certains clubs.

Jean-Yves MOURET fait lecture du protocole reçu.
La procédure fédérale sera appliquée et mise en place sur les rencontres gérées par la LOR.
Une note d'application sera faite par la CUC, stipulant que la décision d'annulation et/ou de report pour cas Covid d'une rencontre officielle relève uniquement de la structure organisatrice et que la situation ne sera actée qu'après concertation avec le médecin et/ou le Covid manager du club.

Sylvie BROS demande si la démarche est identique pour les écoles de rugby, tous les clubs n'étant pas forcément pourvus d'un médecin référent pour justifier les reports de plateaux.
Alain DOUCET demande à Julie CUMINETTI de faire une note officielle aux écoles de rugby à ce sujet.

5- Rugby des adolescents

La restitution des travaux des différents groupes de travail aura lieu le 29 janvier en présentiel à la Ligue.
De nombreuses idées intéressantes semblent ressortir des travaux préliminaires.

6- Ressources humaines

Pierre CIBOT fait un point de la situation sanitaire au sein de la Ligue. 7 collaborateurs ont été atteints depuis début janvier et on note de nombreux cas contacts.
Il rappelle les consignes en vigueur et les obligations gouvernementales en matière de télétravail appliquées au sein de la LOR.
Le pass vaccinal rentrera en application le 17 janvier.

Il parle des deux départs à la retraite à la trésorerie et du recrutement de Madame Laura TOMAS au 7 février 2022, responsable administrative et financière.
Un parcours d'intégration a été établi avec Pierre CROS.
Une réorganisation fonctionnelle des bureaux sera effectuée sur le site de Toulouse.
Le recrutement pour le poste d'adjoint au service des systèmes d'information est en cours.

Pierre CIBOT fait un point sur l'évolution des ressources humaines (à ce jour 51 salariés) et sur les dossiers en cours avec le CSE : accord entreprise télétravail.
Les élus du CSE seront reçus à l'initiative du Président le 28 janvier concernant le dossier de la prime de fin d'année.
Il informe que les entretiens professionnels obligatoires tous les 2 ans dans les entreprises sont en cours. A ce jour, 20 ont déjà été effectués.
Pierre CIBOT indique au Comité Directeur que la conciliation suite à un contentieux prudhommal aura lieu le 21 février 2022.
René BES souhaite aborder le dossier d'un éventuel changement de mutuelle, suite à l'augmentation des tarifs de la mutuelle des personnels liée à la hausse des consommations.
Pierre CIBOT dit qu'une consultation directe d'un partenaire mutualiste peut être faite pour obtenir une proposition mieux disante que la mutuelle actuelle.
Le Comité Directeur l'autorise (vote à l'unanimité) à consulter directement une mutuelle partenaire de la Ligue.

7- Travaux MOT - LOR

Pierre CROS explique les travaux d'améliorations envisagés sur le site de Toulouse et d'implantation à Narbonne pour notamment la mise en place de l'IRF.
Sur Toulouse, les subventions sont en cours et pour pouvoir les utiliser, il faut que les travaux débutent au cours du 1er trimestre 2022.
Julie CUMINETTI précise que, dans le cas de retard dans les travaux, une demande de report du financement pourra être faite à la Région Occitanie.
Frédérick DEDIEU dit que la Caisse des Dépôts et Consignations pourrait peut-être également prendre en charge les frais d'études.

Ce dossier sera examiné et voté au prochain Bureau territorial et au Comité Directeur.
Sur Narbonne, le dossier est en cours, les devis ont été réceptionnés, un prochain rendez-vous avec la Mairie sera pris

Le Président DOUCET explique la situation du site de Perpignan et le changement de la convention FFR qui sera accordée au Comité Départemental du Pays Catalan.

8- Budget (PJ n°5)

Alain AZPIROZ fait un point sur le suivi du budget au 31 décembre 2021.
Le plan de rapprochement a été effectué. Il précise que dans les produits, la vente de l'immeuble de Tarbes n'est pas prise en compte.
La GED est utilisée depuis le 3 janvier pour toute la gestion financière.
Il présentera au prochain Comité Directeur la projection du budget à la fin de la saison.

9- POS

André LAUR dit que Jean Christophe NIMBO est le référent pour le recueil des informations.
Les éléments recueillis feront l'objet d'une présentation de la situation intermédiaire auprès de la FFR lors d'une réunion qui aura lieu le 9 février 2022.
André LAUR demande de respecter cette remise d'informations.
Le « grand oral » qui décidera du montant final des subventions accordées à la Ligue aura lieu en mai.

10- Vacances apprenantes

Un bilan a été effectué en interne et également avec la CAF.
Des axes d'améliorations ont été identifiés et nos partenaires sont satisfaits de notre action. Ils souhaitent la pérenniser.
Une subvention a été accordée suite à l'appel à projets Rugby au cœur « Vacances de la deuxième chance »
L'objectif pour 2022 est d'élargir le spectre de territoires concernés par cette action.

11- Collège des Présidents de Comités Départementaux

Alain REY revient sur la dernière réunion et les sujets qui y ont été abordés.
Sur la convention pluriannuelle FFR/LOR/CD reçue par chaque CD pour signature, il demande que l'avenant de la convention LOR/CD leur soit adressé avec les modalités de participation de la Ligue.
Jean Yves MOURET présente la procédure d'évaluation et de validation des actions présentées par les CD. **(PJ n° 4).** Elle est validée par le Comité Directeur.
Alain REY et Daniel FABRE demandent si, au vu de la durée de la convention (3 ans), Il serait envisageable d'obtenir une révision annuelle de l'aide de la Ligue.
Cette mention sera ajoutée à l'avenant.
Alain DOUCET demande que les conventions lui soient retournées au plus vite afin de pouvoir, après signature, les transmettre à la FFR pour acceptation.

12- Arbitrage (PJ n°6)

Eric DORIA fait un point au 31 décembre 2021 des effectifs à l'échelon national (baisse de -12%) en faisant un comparatif avec les effectifs par ligue.
La LOR enregistre une baisse de 5% avec 620 arbitres affiliés.
Une action de recrutement a été repositionnée sur les clubs du Pays Catalan et de l'Hérault qui enregistrent des écarts plus importants que la saison précédente.
Eric DORIA fait un point sur l'évolution de la charte de l'arbitrage au 31 décembre : 38 clubs sont en déficit d'arbitres (41 arbitres potentiels).
Il fait part de la gestion très compliquée des désignations avec la crise sanitaire (reports Covid, inversions de matchs, forfaits, cas contact…).

Il communique les dates des examens : ACAD, Pré-N3, N1/N2/N3, CJA.
Sur les mouvements de régularisation, 9 accessions de Fédérale 1 au niveau National dont 4 en Occitanie.
Le Président DOUCET souhaite que la position sur l'arbitrage figure dans le POS.

13- Equipe Technique

Max SANTA dit que le séminaire CTL/CTC prévu les 6 et 7 janvier a été annulé au vu des restrictions sanitaires. Le travail en visio mené par Eric PLANES avec les CTC se poursuit.

Il a été demandé aux CTC de se rapprocher des départements pour mener un travail en symbiose et pour identifier leurs besoins.
Les missions des CTC ont été redéfinies. Une réflexion est menée sur un support « digest » destinés aux clubs sur les « projets club ».
Une présentation a été faite aux CTC sur le BPJEPS rugby que la LOR proposera la saison prochaine.
Max SANTA et le Président DOUCET se félicitent des bonnes relations et du rapprochement avec les CD. Ceci est confirmé par Daniel FABRE.

14- IRF

Isabelle GELY fait un bilan des formations mises en place et du travail collaboratif avec l'INEF à l'intention des bénévoles et dirigeants de clubs.
Elle explique que des sessions (15 personnes) vont être proposées en présentiel, si les conditions sanitaires le permettent, sur Narbonne et Toulouse.
Un questionnaire sera envoyé aux clubs.
Des formations en visio seront également mises en place dans un second temps.

Isabelle GELY a été conviée par la Région pour collaborer aux travaux de la Conférence Régionale du Sport en Occitanie. Elle fera partie d'une commission sur le thème « emplois, formations, enjeux de demain ».
Le Président la remercie du travail effectué et dit qu'il a invité les personnels de l'INEF à venir en Occitanie pour se rendre compte des actions qui y sont effectuées.
Claude SOUTADE demande à ce que soient pérennisées les réunions d'informations en visio/présentiel à destination des clubs.
4 dates sont proposées : 8 février, 8 mars, 8 avril et 10 mai.
Le Président DOUCET souhaite que ces réunions soient maintenues et d'en informer les Présidents de CD pour relayer l'information.

15- Questions diverses

- **Désignation des RF sur les équipes de jeunes sanctionnées**

Suivant le règlement adopté à l'AG de Valras, des RF seront désignés à charge des clubs au-delà de 4 semaines cumulées de suspension jusqu'à la dernière rencontre de la phase qualificative. Cela concerne également les rencontres de Ligue qui ne sont pas groupées (M16 et M19). Jean Pierre CROUZERY se rapprochera de Laurent SOLA.

- **Changement de nom :**

Le Comité Directeur valide le changement de nom du FC TOAC TOEC Rugby qui devient le TOEC TOAC FCT Rugby.

- **Aide FFR aux sections sportives de collèges et Lycées.**

Les chèques destinés aux sections sportives ont été adressés aux élus de la LOR qui ont la charge de les remettre aux collèges ou lycées avec les représentants des CD et les CTC du bassin.

- **Sport Sante : Conférence Régionale du Sport.**

Jean POUS fait un point des actions « Sport Santé » : 24 sections rugby santé sont en activité.
La convention avec la CARSAT a été signée par le Président DOUCET
André LAUR demande un état récapitulatif de ces sections pour l'inclure dans la présentation du point d'étape du POS début février.
Il fait part de sa participation au sein d'une commission sur l'engagement et de développement de la pratique sportive « sport et bien être » à l'occasion de la Conférence Régionale du Sport.

Le Président lève la séance à 12H45.

Alain DOUCET
Président de la LOR

Jean-Yves MOURET
Secrétaire Général LOR

PJ :

N°1 : Epreuves Seniors
N°2 : Modif calendrier féminines
N°3 : Protocole Covid FFR
N°4 : Point budget au 31/12/22
N°5 : Procédure évaluation actions CD
N°6 : Arbitrage

Maison du Rugby
32 rue Dubézy - BP 5851 - 31506 Toulouse Cedex 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse

ligueoccitanie.ffr.fr